

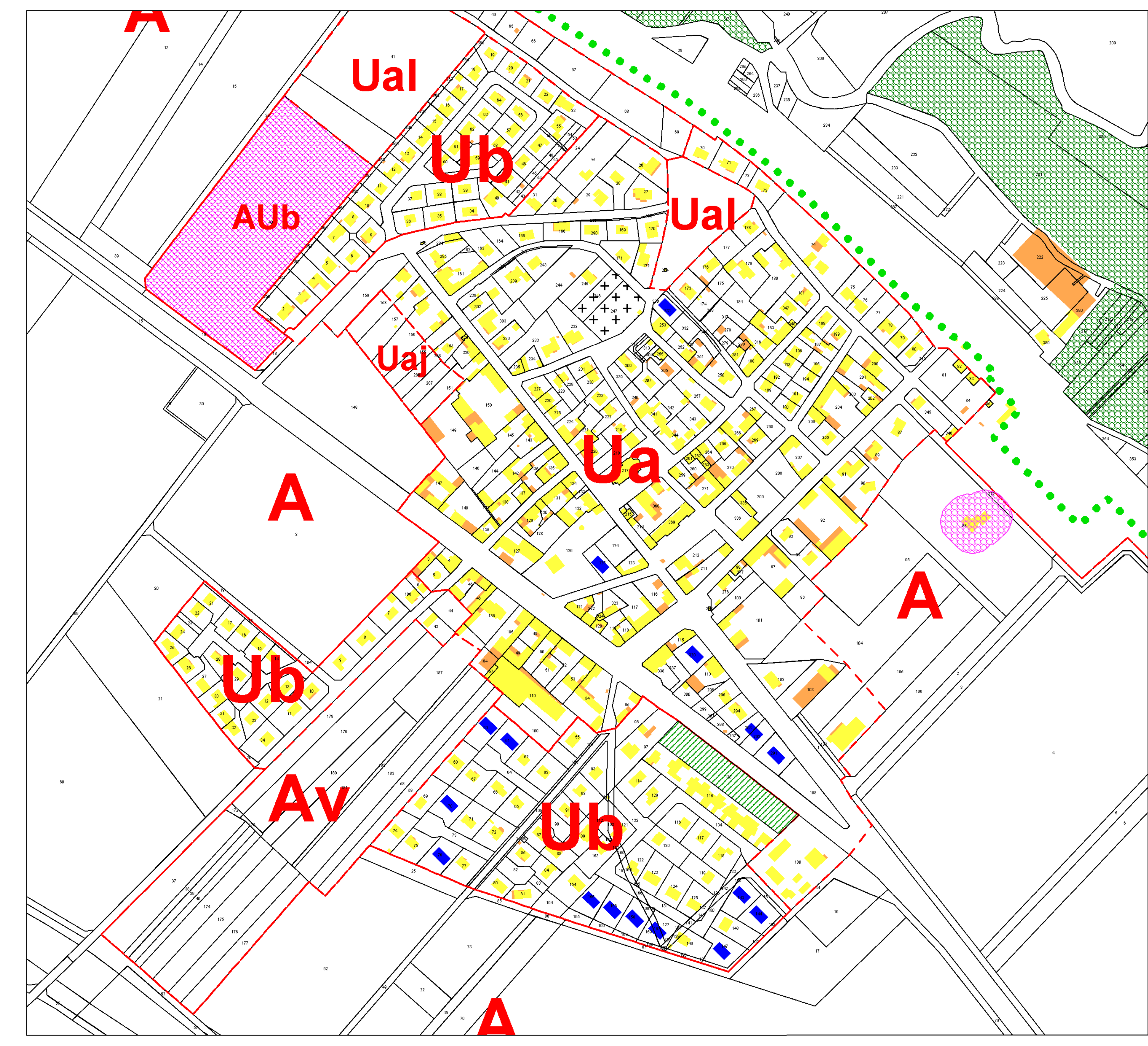
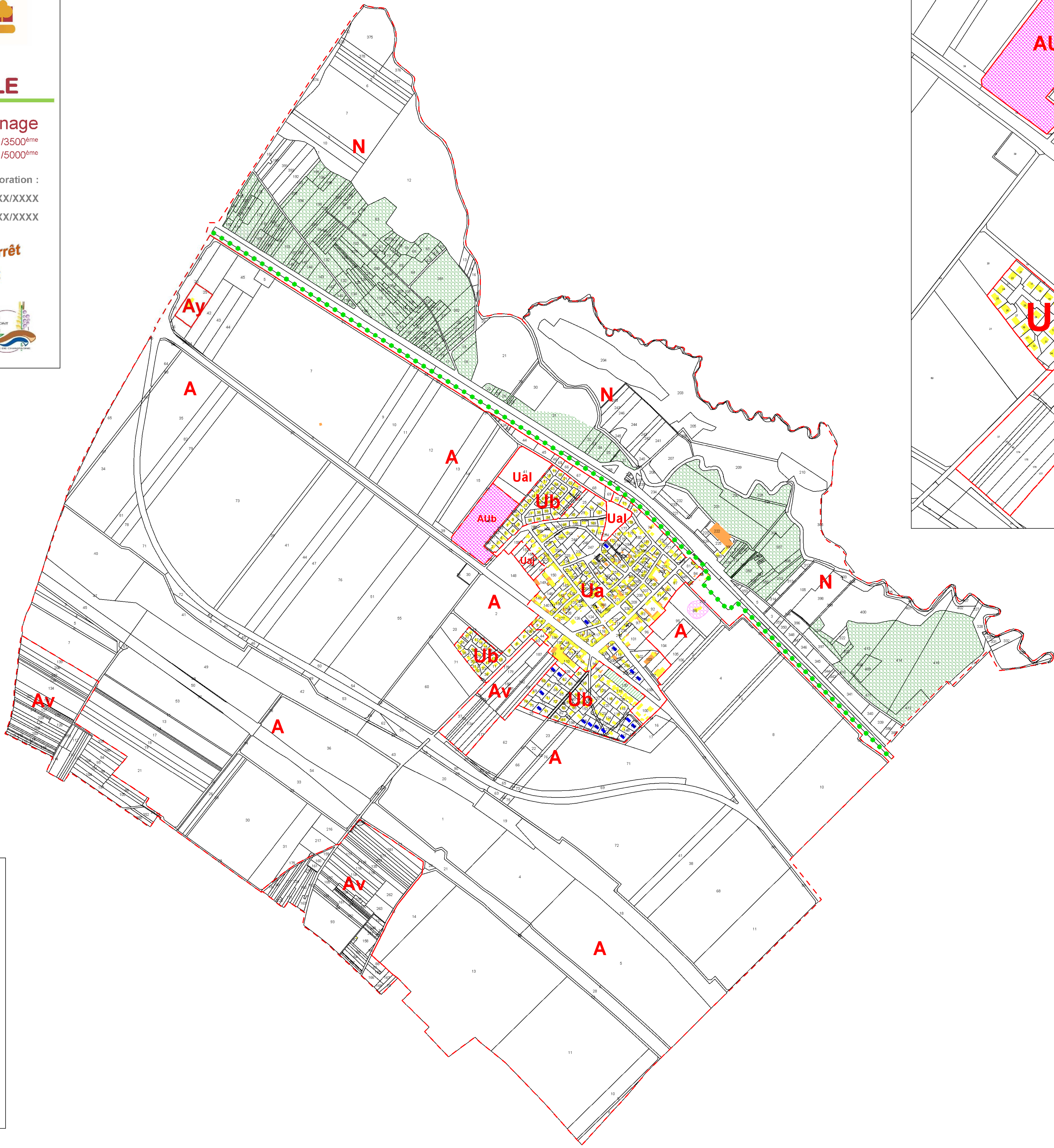
Plan de zonage

Village : 1/3500<sup>ème</sup>  
Territoire communal : 1/5000<sup>ème</sup>

Vu pour être annexé à la délibération du :  
Arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme  
Pour la Présidente,  
Le Vice-Président  
Pierre GEORGIN

Elaboration :  
Projet arrêté le XX/XX/XXXX  
Approuvé le : XX/XX/XXXX

Dossier d'Arrêt du Projet



**LEGENDE**

<b>Cadastre</b>	<b>Prescriptions particulières</b>
Bâti léger	Espaces Boisés Classés
Bâti dur	Secteur de parcs et jardins à préserver
Mise à jour cadastre (à titre informatif)	Secteur à constructibilité limitée
<b>Zonage</b>	Eléments à préserver
Limites de zones	
<b>Secteur soumis à une OAP</b>	

Ua : zone urbaine à dominante ancienne  
Uaj : secteur de jardins  
Ual : secteur de loisirs  
Ub : zone urbaine pavillonnaire contemporaine  
Aub : zone à urbaniser  
A : zone agricole  
Av : secteur viticole de la zone A  
Ay : secteur agricole à vocation d'activité  
N : zone naturelle